



FACTURE ECHEANCIER

BOURIANNE MANON

5 rue castelot 11 rue des martyrs
24440 beaumont du perigord

à Saint-Etienne, le 12/12/2018

Matériel : SmartPhone neuf - IPHONE XS

Fournisseur : CORIOLIS TELECOM LALINDE

Votre abonnement a été enregistré sous le numéro PROP2018124991 C13545

La souscription de votre abonnement prend effet le 01/01/2019

Sa périodicité sera mensuelle

Les prélèvements s'effectueront sur le compte :

la banque postal - IBAN : FR0620041010011960567V02289

selon l'échéancier ci-dessous :

Un premier prélèvement correspondant à la mise à disposition du matériel du 12/12/2018 de 36.91€HT (soit 44.29€TTC)

Date échéance	Montant HT	TVA	ASSURANCE	Montant TTC	Date échéance	Montant HT	TVA	ASSURANCE	Montant TTC
05/01/2019	43.88 €	8.78 €	15.99 €	68.65 €	05/01/2020	43.88 €	8.78 €	15.99 €	68.65 €
05/02/2019	43.88 €	8.78 €	15.99 €	68.65 €	05/02/2020	43.88 €	8.78 €	15.99 €	68.65 €
05/03/2019	43.88 €	8.78 €	15.99 €	68.65 €	05/03/2020	43.88 €	8.78 €	15.99 €	68.65 €
05/04/2019	43.88 €	8.78 €	15.99 €	68.65 €	05/04/2020	43.88 €	8.78 €	15.99 €	68.65 €
05/05/2019	43.88 €	8.78 €	15.99 €	68.65 €	05/05/2020	43.88 €	8.78 €	15.99 €	68.65 €
05/06/2019	43.88 €	8.78 €	15.99 €	68.65 €	05/06/2020	43.88 €	8.78 €	15.99 €	68.65 €
05/07/2019	43.88 €	8.78 €	15.99 €	68.65 €	05/07/2020	43.88 €	8.78 €	15.99 €	68.65 €
05/08/2019	43.88 €	8.78 €	15.99 €	68.65 €	05/08/2020	43.88 €	8.78 €	15.99 €	68.65 €
05/09/2019	43.88 €	8.78 €	15.99 €	68.65 €	05/09/2020	43.88 €	8.78 €	15.99 €	68.65 €
05/10/2019	43.88 €	8.78 €	15.99 €	68.65 €	05/10/2020	43.88 €	8.78 €	15.99 €	68.65 €
05/11/2019	43.88 €	8.78 €	15.99 €	68.65 €	05/11/2020	43.88 €	8.78 €	15.99 €	68.65 €
05/12/2019	43.88 €	8.78 €	15.99 €	68.65 €	05/12/2020	43.88 €	8.78 €	15.99 €	68.65 €

Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties, le vendeur se réserve le droit de reprendre la livraison et de dissoudre le contrat. En cas de retard de paiement, une pénalité de 10€ sera appliquée. (L441-6 du code du commerce). Escompte : Néant.
Cet échéancier vaut facture. Votre droit éventuel à déduction au titre de la TVA ne prend naissance qu'au fur et à mesure du complet règlement de chaque échéance. En cas de résiliation ou de modification de contrat, le présent échéancier ainsi que votre droit à déduction se trouveront annulés à compter de la date d'effet de cette résiliation ou modification.